

# CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES

---

SESSION 2017

---

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTE et DU SOCIAL (ST2S)

Sciences et techniques sanitaires et sociales (STSS)

## RAPPORT DU JURY

Le concours général des lycées et des métiers distingue les meilleurs élèves des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel. C'est un concours exigeant qui est un véritable prix d'excellence alliant capacités de réflexion et compétences techniques.

Les candidats composent sur des sujets conformes aux programmes officiels, mais dans le cadre d'épreuves plus exigeantes et plus longues que celles du baccalauréat. Les sujets sont construits pour permettre aux candidats de témoigner de leur excellence dans la maîtrise des compétences que la formation vise à développer.

Le concours se déroule de la façon suivante, pour les disciplines technologiques, deux épreuves disjointes dans le temps ont lieu :

La première épreuve d'admissibilité se déroule dans les différents centres d'examen de chaque académie ;

La deuxième épreuve pratique d'admission est organisée dans un seul établissement scolaire, depuis 2016, au lycée La Colinière à Nantes.

Le jury est composé d'inspecteurs et d'enseignants.

## EPREUVE d'ADMISSIBILITE

Le sujet d'admissibilité de la session 2017 avait pour titre « Santé et sommeil des jeunes », les candidats devaient le traiter sur les cinq heures de l'épreuve en prenant appui sur un dossier documentaire.

Comme chaque année, les candidats doivent témoigner de leur capacité à mobiliser des connaissances pour développer une réflexion en appui sur l'exploitation d'un dossier documentaire.

Ainsi, l'épreuve du concours général nécessite :

- que chaque consigne soit analysée afin d'en comprendre parfaitement le sens.
- de prendre un temps de réflexion avant la lecture des annexes.
- de mobiliser davantage ses connaissances fondamentales afin de développer un raisonnement pertinent et structuré.
- de maîtriser la langue, l'expression écrite, l'orthographe et la syntaxe.
- la rédaction sous forme composée, avec introduction, développement et conclusion.

### **Question 1 : Justifier la nécessité de s'appuyer sur des études diverses pour accéder à une connaissance objective de l'état de santé des jeunes.**

• Le jury attendait :

- Un raisonnement autour de la méthodologie : s'appuyer sur les connaissances de la démarche d'étude telles qu'elles sont abordées dans le programme et sur les spécificités des données et informations à caractère sanitaire et social.
- La maîtrise du vocabulaire méthodologique : producteur de données, échantillonnage ; outil de recueil de données...
- Une capacité d'exploitation et d'analyse des documents qui montre les compétences du candidat.

• Le jury a apprécié :

- Le repérage des producteurs de données ;
- La mise en évidence de la diversité et de la complémentarité de ces producteurs.
- Un effort de restitution des connaissances en lien avec les programmes de 1<sup>ère</sup> et Terminale ;
- Les efforts de composition de la réponse.

• Le jury a regretté :

- Un manque d'analyse qui n'a pas permis de mettre en évidence la nécessité d'une connaissance objective de l'état de santé ;
- Un manque de connaissances en lien avec la question (vocabulaire méthodologique) ;
- Une recopie sans analyse des documents ;
- La question n'a pas été abordée sous l'angle méthodologique attendu ;
- Des réponses parfois très succinctes et sans lien avec la question ;
- De nombreuses fautes d'orthographe, de conjugaison et de syntaxe qui nuisent à la compréhension des arguments du candidat.

**Question 2 – Argumenter sur la pertinence d'une prise en compte de la problématique du sommeil des jeunes par les pouvoirs publiques.**

• Le jury attendait :

- La mobilisation des connaissances concernant les indicateurs, les déterminants, les normes sociales et les priorités de santé publique.
- La présentation générale de l'état de santé des jeunes en France avec des données chiffrées,
- La présentation de la problématique du sommeil chez les jeunes, avec ses causes et ses conséquences, illustrée de données chiffrées.
- La mise en évidence de la notion de priorité de santé publique.

• Le jury a apprécié :

- Une exploitation pertinente et parfois exhaustive des documents en lien avec la question ;
- Un effort mobilisation du vocabulaire adéquat;
- Une argumentation pertinente et structurée.

• Le jury a regretté :

- L'absence des connaissances fondamentales attendues : priorité de santé publique, déterminants;
- Trop de réponses succinctes avec une exploitation de données chiffrées peu approfondie ;
- L'absence de structuration en lien avec les critères de priorité de santé publique ;
- L'absence d'analyse des données communiquées.

- Les fautes d'orthographe, de conjugaison et de syntaxe qui nuisent à la compréhension des arguments du candidat.

**Question 3 – Analyser les différentes réponses de santé publique mises en œuvre dans ce domaine.**

• Le jury attendait :

- La mobilisation des connaissances en lien avec la question : santé publique, principes d'intervention...
- Une exploitation pertinente des documents mettant en évidence les actions et acteurs en lien avec les principes d'intervention ;
- Un classement des idées par principe d'intervention ou par échelon.

• Le jury a apprécié :

- La connaissance des principes d'intervention, d'acteurs et d'actions ;
- La capacité du candidat à structurer sa réponse avec un lien cohérent entre principe d'intervention et dispositifs.

• Le jury a regretté :

- L'absence de mobilisation des connaissances ;
- Une compréhension partielle de la question ;
- Le recopiage des annexes sans apport d'analyse ;
- Les fautes d'orthographe, de conjugaison et de syntaxe.

D'une manière générale, le jury a apprécié la volonté des candidats de traiter l'ensemble du sujet, mais déplore le manque de mobilisation des connaissances et d'analyse dont ont témoigné une partie des candidats, et cela sur l'ensemble des questions.

## EPREUVE D'ADMISSION

L'épreuve d'admission s'appuyait sur une intervention de l'association Avenir Santé à propos de leurs missions de promotion de la santé et de réduction des risques auprès des jeunes de 15 à 25 ans sur la ville de Nantes.

### Partie n° 1

Dans un premier temps, les candidats devaient caractériser l'état de santé des jeunes des Pays de La Loire en prenant appui sur un extrait d'une étude de l'Observatoire Régional de Santé (mise à disposition en format numérique). Ils devaient réaliser une présentation visuelle et synthétique des caractéristiques de l'état de santé des jeunes.

Le jury attendait :

- Un support visuel intégrant différentes présentations (graphiques, schémas, tableaux...) choisies, élaborées avec pertinence
- Une sélection mettant en évidence les caractéristiques principales relatives à la morbidité, la mortalité et les conduites addictives
- Une analyse pertinente des données chiffrées et une mobilisation des connaissances.

### Partie n° 2

Suite à la présentation du projet « veilleurs de soirée » par un professionnel de l'association, les candidats devaient répondre à 2 questions :

- justifier que la réduction des risques s'inscrit dans le cadre de la promotion de la santé
- montrer comment le projet répond aux besoins des jeunes sur le territoire nantais.

Le jury attendait :

- la mobilisation des connaissances
- la présentation de la notion de réduction des risques ;
- des exemples de risques liés aux pratiques festives ;

- - des capacités d'analyse, de réflexion et de synthèse : faire des liens avec les actions de prévention, d'éducation à la santé et de promotion de la santé ...;
- - une exploitation pertinente de l'intervention ;
- - une argumentation logique et pertinente.

Le jury **a apprécié** que certains candidats aient réalisé des travaux et prestations comportant :

#### Partie n° 1

- une sélection pertinente des données
- une présentation visuelle adaptée
- un effort de structuration

#### Partie n° 2

- une expression claire et rigoureuse
- une mobilisation pertinente des connaissances
- une utilisation pertinente du vocabulaire technique
- une structuration de l'exposé en s'appuyant sur un support visuel
- une capacité à exploiter les informations recueillies lors de la rencontre avec les professionnels

Le jury **a regretté des travaux et prestations** présentant :

#### Partie n° 1

- un recopiage des annexes ;
- une analyse insuffisante des données ;
- un support visuel incomplet ou inadapté ;
- des fautes d'orthographe trop nombreuses.

#### Partie n° 2

- un manque de mobilisation des connaissances ;
- une difficulté à identifier le lien entre les besoins et le projet ;

**De manière générale, les membres du jury ont apprécié :**

- la capacité des candidats à mettre en valeur les concepts tant méthodologiques que thématiques ;
- la richesse et la qualité des échanges avec les candidats.

## Conclusion

Le jury souhaite féliciter l'ensemble des candidats admissibles pour leur enthousiasme et pour les qualités scientifiques et technologiques dont ont témoigné une majorité d'entre eux.

Le jury tient à remercier Monsieur le Proviseur, du lycée la Colinière à Nantes, ainsi que les personnes qui ont été chargées de la maintenance informatique, de l'accueil des candidats et des membres de jury pour l'aide efficace apportée lors des épreuves d'admissibilité et d'admission qui ont eu lieu dans d'excellentes conditions.